

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1304/SG/FP infligeant un blâme à un agent d'hospitalisation principal, 3e échelon, du corps territorial de la Santé publique.

n° 72-1304/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
9 septembre 1972

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1972

Date du numéro
25 septembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Un blâme est infligé à M. Hachi Abdi Elabe, agent d'hospitalisation principal, 3e échelon, du Corps territorial de la Santé publique, en service à l'hôpital Peltier, pour avoir dormi dans une chambre de malade alors qu'on le cherchait pour hospitaliser un malade, pendant sa garde, du 22 au 23 août 1972.